RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00770
Numéro SIREN : 809 916 273
Nom ou dénomination : ABEILLES SOLIDAIRES

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2017 sous le numéro de dépôt 18379

Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry : dépôt N°18379 en date du 24/11/2017

ABEILLES SOLIDAIRES

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 12 rue des Cyprès
91230 MONTGERON
809 916 273 RCS EVRY

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 24 NOV. 2017
Numéro 18379

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 17 Novembre 2017

L'an deux mille dix sept,
Le 17 Novembre à 16 heures

Au Potager de Crosne – rue des Investisseurs,

La soussignée, « **ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE** » Association dont le siège social est au 84 Avenue Henri Barbusse 91210 DRAVEIL immatriculée au RCS d'EVRY sous le numéro 418 419 438, représentée par son Conseil d'administration,

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 50 € chacune émises par la société « **ABEILLES SOLIDAIRES** » Société par Actions Unipersonnelle au capital de 5 000 Euros dont le siège social est au 12 rue des Cyprès 91230 MONTGERON

Associée unique de ladite société.

Le commissaire aux comptes titulaire M. Patrick Dardelle, régulièrement convoqué est présent.

1°) A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

- En sa qualité de Présidente de la Société « ABEILLES SOLIDAIRES » l'Association « ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE » représentée par son Conseil d'administration, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Elle a établi le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

- Les comptes annuels de l'exercice écoulé et le rapport de gestion ont été tenus au siège social à la disposition du commissaire aux comptes.

- Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée ce jour, à 16 heures, à leur entrée, par les administrateurs présents ainsi que par les mandataires des administrateurs non présents.

- Connaissance prise du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes.

2°) A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

- L'affectation du résultat dudit exercice
- Les questions diverses
- Les pouvoirs en vue des formalités.

3°) ADOPTE A L'UNIMITE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, PRESENTS ET REPRESENTES LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils ont été établis et qui font apparaître une perte de **634,00 €**.

En conséquence, elle donne décharge au Commissaire aux comptes de sa mission.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, constatant que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de 634,00 €, décide d'affecter cette perte de la manière suivante :

-au poste « autres réserves » pour 619,24 Euros
-et le solde soit 14,76 Euros au compte report à nouveau débiteur.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique donne pouvoir à Mme BONABAU, Présidente du Conseil d'Administration de l'Association ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE, à l'effet de signer le présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'effectuer.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par l'Associée Unique.

L'Associée Unique « ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE »
En la personne de Mme BONABAU

cerfa N° 10937 * 16
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① **BILAN – ACTIF**

Désignation de l'entreprise : ABEILLES SOLIDAIRES SASU — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 12 RUE DES CYPRES 91230 MONTGERON — Durée de l'exercice précédent * 13

Numéro SIRET * 80991627300018 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2016 Net 3	N - 1 31/12/2015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	197	CA	197	117
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	5583	CG	5583	6569
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	5781	CK	5781	6687
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5781	1A	5781	6687

certifié conforme
Le Président

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : | CP | (3) Part à plus d'un an : | CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Février 2014 – 136 014 — N° 2050 - IMPRIMERIE NATIONALE

cerfa N° 10938 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise ABEILLES SOLIDAIRES SASU — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5000)	DA	5000	5000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	33	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	619	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-634	652
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5018	5652
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	49	49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	480	660
	Dettes fiscales et sociales	DY	234	326
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	763	1035
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5781	6687

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2051 - IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2014 – 136 015

cerfa N° 10167 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ABEILLES SOLIDAIRES SASU — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG		FH		FI	0	14455
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL	0	14455
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	0	14455
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	400	13477
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	234	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	634	13477
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-634	978
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	0	0
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	0	0
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	0	0
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	-634	978

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 – 136 016

cerfa N° 10947 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ABEILLES SOLIDAIRES SASU — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0	0
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	0	326
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	0	14455
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	634	13803
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	-634	652
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G		
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP		
	— Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 – 136 017

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Patrick DARDELLE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

ABEILLES SOLIDAIRES
Société par Actions Simplifiée
à Associée Unique
12 rue des Cyprès
91230 MONTGERON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2016

4 bis, rue des Arts - 91270 VIGNEUX SUR SEINE
Tél. : 01 69 03 79 75 - Fax : 01 69 83 26 19 - Portable : 06 03 42 60 53 - E-mail : dardelle.expertise@wanadoo.fr
Inscrit au tableau de l'ordre de la région Paris Ile-de-France. Commissaire aux comptes près la Cour d'Appel de Paris
Membre d'une association agréée. Accepte le règlement par chèque. SIRET 338 938 004 00045 - NAF 6920 Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2016

A l'associée unique l'association intermédiaire d'insertion par l'activité économique « ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE » représentée par son conseil d'administration,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos statuts, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ABEILLES SOLIDAIRES SASU au capital de 5000 € dont le siège social est situé 12, rue des Cyprès – 91230 - MONTGERON, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente l'association « ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE » représentée par son conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente, l'Association ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE, représentée par son Conseil d'administration.

.

Vigneux sur Seine
Le 01 juin 2017

Patrick DARDELLE
Commissaire aux Comptes

cerfa N° 10937 * 16
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① **BILAN – ACTIF**

Désignation de l'entreprise : ABEILLES SOLIDAIRES SASU — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 12 RUE DES CYPRES 91230 MONTGERON — Durée de l'exercice précédent * 13

Numéro SIRET * 80991627300018 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 31/12/2016 Net 3	N - 1 31/12/2015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ		BK			
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	197	CA		197	117
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	5583	CG		5583	6569
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	5781	CK		5781	6687
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5781	1A		5781	6687

Patrick DARDELLE
Commissaire aux Comptes

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2050 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 – 136 014

cerfa N° 10938 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise ABEILLES SOLIDAIRES SASU — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5000)	DA	5000	5000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	33	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	619	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-634	652
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5018	5652
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	49	49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	480	660
	Dettes fiscales et sociales	DY	234	326
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	763	1035
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5781	6687

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Patrick DARDELLE
Commissaire aux Comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2051 - IMPRIMERIE NATIONALE — Février 2014 – 136 015

cerfa N° 10167 * 18 ③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABEILLES SOLIDAIRES SASU — Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG		FH		FI	0	14455
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL	0	14455
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	0	14455
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	400	13477
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	234	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	634	13477
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-634	978
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	0	0
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	0	0
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	0	0
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	-634	978

Patrick BARBELLE
Commissaire aux Comptes

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Février 2014 – 136 016

N° 2052 - IMPRIMERIE NATIONALE

cerfa N° 10947 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ABEILLES SOLIDAIRES SASU — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0	0
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	0	326
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	0	14455
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	634	13803
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	-634	652

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G		
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP		
	— Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

Patrick DARDELLE
Commissaire aux Comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 — 136 017

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ABEILLES SOLIDAIRES SASU
DU 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société n'a pas eu d'activité au cours de cet exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

La SASU ABEILLES SOLIDAIRES est détenue à 100% par l'Association ABEILLES AIDE ET ENTRAIDE.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Patrick DARDELLE
Commissaire aux Comptes